

L'ORFÈVRERIE DU SAINT-SÉPULCRE

Notre amie Michèle Bimbenet-Privat, conservateur général honoraire au département des Objets d'art, publie sous sa coordination un somptueux ouvrage sur le trésor du Saint-Sépulcre qui sera présenté au futur Terra Sancta Museum à Jérusalem en 2028. Nous remercions les éditions Aux Feuillantines de nous avoir autorisé la publication de bonnes feuilles dans le cadre de nos activités en faveur du nouveau département de Byzance et des Chrétiens en Orient qui ouvrira au musée du Louvre en 2027.

Par Michèle Bimbenet-Privat et Danièle Véron-Denise

La présence franciscaine en Terre Sainte remonte aux origines de l'Ordre des frères mineurs et à saint François d'Assise, lui-même venu à Saint-Jean d'Acre en juin 1219 dans le désir de toucher et de voir les Lieux Saints. Si l'installation franciscaine était justifiée par la prédication, celle-ci s'accompagnait d'un dialogue interreligieux et d'une cohabitation aussi pacifique que possible avec les puissances musulmanes : [Selon la règle] « les frères qui se rendent en Terre Sainte ne doivent ni entrer en conflit, ni faire l'objet de disputes ; qu'ils soient au service de tous, et manifestent à travers leur vie qu'ils sont chrétiens. » C'est ainsi que naquit la province franciscaine dite « de Syrie », qui devint ensuite la Custodie de Terre Sainte. En 1342, apprenant et encourageant la présence franciscaine au Cénacle, au Saint-Sépulcre et à Bethléem, le pape Clément VI les constitua officiellement gardiens des Lieux Saints au nom de l'Église catholique par la bulle *Gratias agimus*. Une redoutable tâche, comme l'a souligné le fr. Pierbattista Pizzaballa, custode de Terre Sainte, en 2013 : « Placés au centre des attentions de tous, ils allaient devoir maintenir un esprit franciscain au cœur du pouvoir et des présents qui affluaient, envoyés par les cours royales européennes. À partir du XVII^e siècle, la magnificence des présents n'égalait que les intentions publiques des souverains et donateurs. Chaque nation honore d'autant plus le Seigneur qu'elle espère s'attacher les bonnes grâces des frères et de l'Église. Le Trésor du Saint-Sépulcre était né. »

Forts de l'exemple de saint Louis, les rois de France n'ont jamais manqué de rappeler leur attachement aux Lieux Saints, alors même qu'ils renonçaient à les reconquérir. Mais à partir de la Renaissance, les relations entre la France et la Terre Sainte prirent un tour inédit. Il revient à François Ier d'avoir initié au temps de Soliman le Magnifique (1520-1566) une délicate politique orientale qui consistait à maintenir avec les Ottomans, maîtres de Jérusalem, une « alliance de revers »

à la fois favorable aux intérêts économiques de la France et menaçante pour l'Empereur Charles Quint, son rival de toujours. La première de ces « capitulations » fut signée par Soliman le Magnifique et Blaise de Montluc, l'ambassadeur envoyé par le roi de France à Constantinople en 1535. Ce traité de commerce garantissait aux sujets du roi de France la liberté individuelle et religieuse dans l'Empire ottoman, et le droit pour le roi d'y nommer des consuls. À date de ces accords, la France détint le privilège de représenter non seulement les intérêts des Français, mais aussi des étrangers qui faisaient commerce dans les Échelles et, en conséquence, de faire arborer son pavillon par tous les navires marchands étrangers naviguant au Levant. Violentement critiqué par les autres puissances européennes, le roi de France se défendait en prouvant l'utilité de cette alliance ottomane qui lui valait de se poser en intermédiaire, en médiateur et – pourquoi pas ?

Un des plus somptueux ensembles religieux de l'orfèvrerie française du premier XVII^e siècle.

– en pacificateur des relations entre l'Occident et l'Orient. »

Un nouveau pas fut presque franchi sous Louis XIII. La dévotion du roi était grande et son intérêt pour les Lieux Saints ne fait aucun doute puisqu'il écrivit à son ambassadeur à Constantinople : « Je désirerais de faire établir à Jérusalem un consul français qui eût soin de l'emploi de mes amonées par-delà, et de mes sujets qui y abordent tous les jours : ce résident permanent, officiellement chargé des intérêts



Lampe de sanctuaire offerte par Louis XIII à la Custodie de Jérusalem. Placée dans la grotte de la Nativité, au-dessus de l'icôle, Chateaubriand la mentionne dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*.

commerciaux de la France, aurait été également le symbole de l'autorité prééminente du roi de France sur les Lieux Saints et le gage d'une meilleure protection des franciscains de Terre Sainte. Or chacun sait que la ville sainte ne fut jamais une place de commerce et d'ailleurs, à cette époque, elle n'abritait pas de commerçants français ; la création d'un consulat de France ne s'y imposait absolument pas. Les franciscains, pour leur part, s'inquiétaient de l'arrivée probable, à la suite des Flamingos, des missionnaires jésuites qui s'étaient installés dès 1609 à Constantinople, puis avaient rejoint Smyrne, Alep et s'établissaient aussi dans les îles de Méditerranée (...).

C'est dans ce climat de grande méfiance que l'ambassadeur Louis Deshayes de Gourmenin effectua en 1621 une tournée à Constantinople, puis à Jérusalem, qui donnerait la matière de son passionnant *Voyage de Levant* publié en 1624. Peut-être offrit-il aux franciscains les deux lampes d'argent qui sont aujourd'hui les plus anciennes dans français conservés au Terra Sancta Museum ? Dans ces mêmes années, de très riches présents furent envoyés par voie maritime, au nom du roi de France, à la Custodie de Jérusalem : dès 1621, un ornement pontifical de quatorze pièces à broderies de

fleurs de lys d'or ; puis une magnifique chapelle d'orfèvrerie, expédiée en 1624, qui devait accompagner l'arrivée de Jean Lempereur, consul pressenti par les Français. La chapelle était composée d'un ensemble de flambeaux pique-cierges, d'une croix, de deux plateaux à offrandes, de deux burettes et leur bassin, de deux bâtons de paix, d'un petit seau à eau bénite, de deux boîtes à hosties (ou ciboires), tous en argent doré, semés de fleurs de lys et revêtus des armes de France et de Navarre (...).

La chapelle d'argent encore en grande partie conservée (...)



Terra Sancta Museum, l'Orfèvrerie du Saint-Sépulcre, Tome 1 – Du XVI^e au XVII^e siècle. Sous la direction de Michèle Bimbenet-Privat. Éditions La Feuillantine. 512 pages, 79 €.